

L'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT) publie l'étude intitulée:

«La situation de la femme active»

d'Anita E. Calonder Gerster

L'étude a été commandée par l'OFIAMT et sert à la mise en œuvre des mesures spéciales en faveur du perfectionnement. Elle se propose de fournir des points de repère qui permettent de définir des priorités pour la promotion de l'activité professionnelle des femmes, en particulier de celles qui envisagent de réintégrer le monde du travail.

L'étude met en lumière les causes et les obstacles qui posent des problèmes particuliers aux femmes exerçant une activité lucrative et fait état des analyses et des travaux de base qui sont consacrés aux diverses questions se rapportant au plan de vie et à la planification professionnelle des femmes. Elle précise le niveau auquel se situe la discussion et attire l'attention sur les approfondissements et les modifications nécessaires. Elle préconise, d'une part, des mesures visant à améliorer le plan de carrière et, d'autre part, des adaptations en matière de politique de l'éducation.

L'étude comprend cinq parties:

- Partie I Conditions générales régissant l'activité lucrative des femmes
- Partie II Activité lucrative et parcours professionnel des femmes
- Partie III Activité lucrative et attitude des femmes à l'égard de la formation continue
- Partie IV Formation continue des femmes et éducation des adultes
- Partie V Résumé et conclusions

125 pages avec une importante bibliographie

N° de l'article: 710.301 f / Prix: fr. 11.—

L'étude peut être commandée par écrit à l'Office central fédéral des imprimés et du matériel, 3000 Berne.

Avis

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1994
Année	
Anno	
Band	4
Volume	
Volume	
Heft	42
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	24.10.1994
Date	
Data	
Seite	1260-1260
Page	
Pagina	
Ref. No	10 107 966

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.